

?? INFOS COVID-19 / RENTRÉE SCOLAIRE



Comme annoncé ce jeudi 22 avril 2021 par le Premier Ministre Jean Castex, voici les mesures de reprise des enseignements scolaires :

? Dès le lundi 26 avril 2021 :

? Retour en classe en présentiel pour l'ensemble des élèves de maternelle et primaire et leurs enseignants, ainsi que pour les crèches

? Enseignement à distance pour les collégiens et les lycéens

? Dès le lundi 3 mai 2021 :

? Enseignement hybride pour les lycéens avec mise en place de demi-jauges à l'échelle de chaque lycée

? Retour en classe pour les collégiens et mise en place de l'enseignement hybride pour les classes de 4ème et 3ème des collèges situés dans les 15 départements les plus impactés par l'épidémie, dont la Seine-et-Marne.

? Pour tous, les retours en classe se font selon un protocole sanitaire strict :

? fermeture de la classe dès 1 cas de contamination,

? renforcement des mesures barrières et du port du masque,

? respect de 2m de distance à la cantine entre les groupes d'élèves,

? aération renforcée des salles.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Ministère de l'Education Nationale : <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>